



Pommier / Poirier

N° 12
03/05/2018



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est encore significatif, le risque pourra toujours être important à la prochaine pluie si la durée de la période d'humectation est suffisante.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours ; elles pourraient s'intensifier à partir du 11-13 mai.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours, les éclosions pourraient s'intensifier à partir de cette fin de semaine.
- **Psylle du poirier** : les éclosions débutent.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N° 12
du 03/05/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

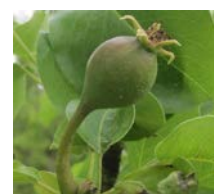
Pommier : stade I dominant

Poirier : stade J



Stade I

« Nouaison » (BBCH 71)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 72)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

De nouvelles sorties de taches de tavelure sur feuilles sont observées sur arbres non traités ainsi que les premières taches sur jeunes fruits.

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies qui sont intervenues du 27 au 30 avril ont engendré des contaminations sur l'ensemble des secteurs.

Des pluies ont débuté hier en fin de journée, la période humide, toujours en cours en début de matinée pourrait donner lieu à contamination sur certains secteurs.

Contaminations enregistrées sur la période du 26 avril au 1 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	30/04 à 02h au 01/05 à 06h	Légère
		28/04 à 17h au 29/04 à 15h	Assez grave
	Béquin	28/04 à 18h au 30/04 à 06h	Assez grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	28/04 à 18h au 01/05 à 06h	Grave
33	Les Leves	27/04 à 20h au 01/05 à 08h	Grave
	Quinsac	29/04 à 20h au 01/05 à 11h	Grave
		27/04 à 22h au 29/04 à 10h	Grave
24	Lanxade	28/04 à 18h au 29/04 à 15h	Assez grave
	Port-Ste-Foy	28/04 à 02h au 01/05 à 06h	Grave
16	Le Tâtre	28/04 à 14h au 29/04 à 08h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	28/04 à 17h au 30/04 à 10h	Grave
		27/04 à 18h au 28/04 à 11h	Légère

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

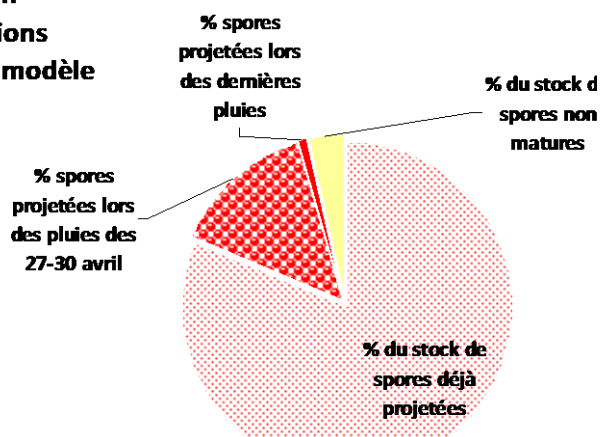
* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse maintenant d'environ 0,1 à 0,2% par jour.

Selon les sites et en fonction de la dernière pluie, le pourcentage du stock de spores projetées lors des pluies des 27-30 avril représentait 2,5 à 25% du potentiel annuel et pour les dernières pluies (2-3 mai) il était de l'ordre de 0,3 à 1%.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure sont réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne. Des projections importantes ont été enregistrées lors des pluies qui sont intervenues du 28 au 30 avril.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Les prochaines précipitations pourront encore donner lieu à des projections significatives. Le risque tavelure pourrait être élevé à la prochaine pluie si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation (nous sommes en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement, des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions climatiques de ces 8 derniers jours n'ont pas été favorables à la bactérie. Les températures annoncées à partir de dimanche (> à 24°C) seraient favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

En parcelles sensibles, des symptômes sur pousses sont observés.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

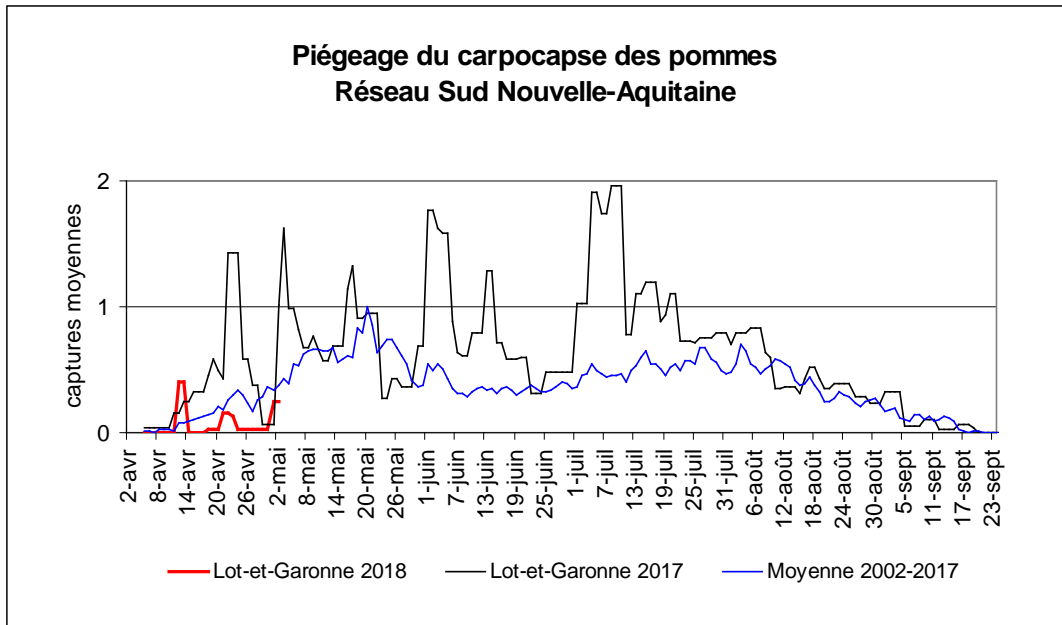
- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

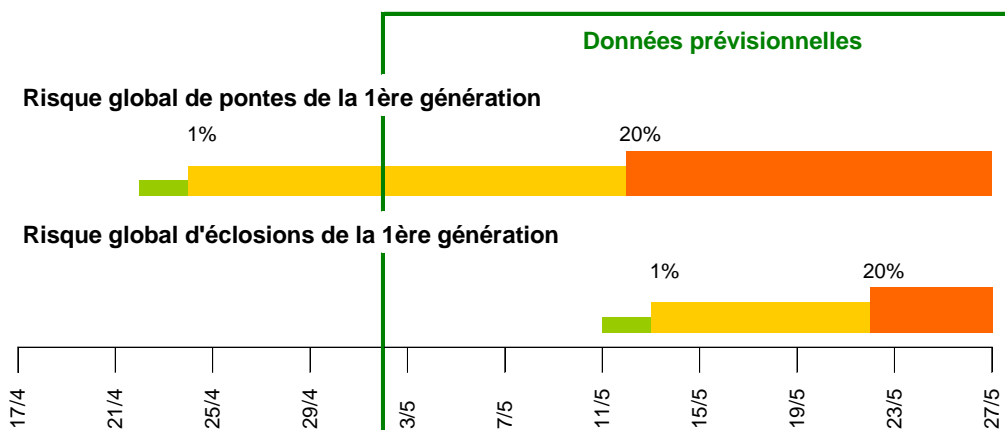
- **Carpocapse des pommes**

Sur notre réseau de piégeage les prises sont faibles.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 10% du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (14 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 11-13 mai et les éclosions pourraient débuter à partir des 12-14 mai.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



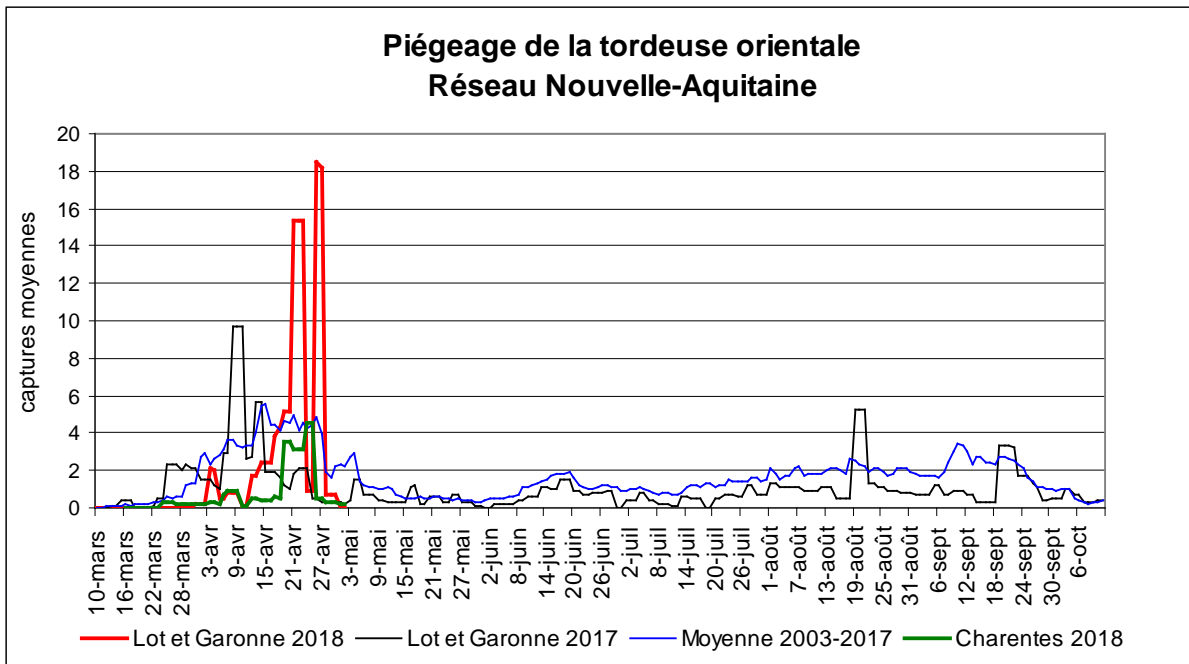
Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être en place.

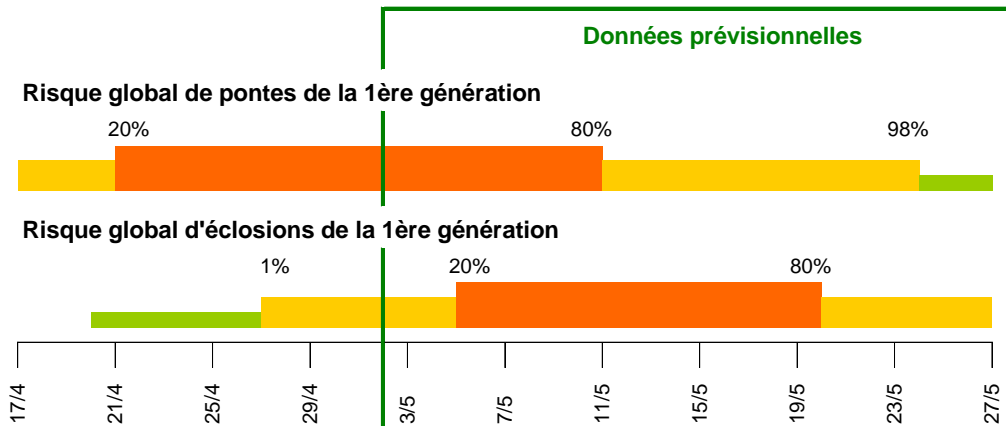
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, des prises importantes ont été enregistrées en fin de semaine dernière sur certains pièges. Avec les conditions pluvieuses du week-end et la baisse des températures, les captures sont faibles depuis le début de la semaine.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 50% du potentiel de pontes et 5% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (14 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 11-13 mai. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à compter des 5-7 mai. Ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes est en cours et les éclosions pourraient s'intensifier à partir de cette fin de semaine.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

• Puceron cendré

Dans nos parcelles de référence, des repiquages de pucerons cendrés sont observés.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

En parcelle non traitée, la migration du puceron lanigère sur les jeunes pousses est en cours.

Sur les parcelles où un suivi du vol de l'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est réalisé par piégeage, les niveaux de captures sont en baisse cette semaine. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

• Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.



Dégât de pucerons cendrés
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Pucerons lanigères
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit avec des captures en légère baisse.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours et les éclosions débutent (8% de pousses avec présence de pontes et 1% avec jeune larve lors des observations réalisées en début de semaine).

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours et les éclosions débutent.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Cèphe du poirier**

Des dégâts de cèphe du poirier ont été observés en ce début de semaine sur jeunes pousses de poirier.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Piqûres en hélice

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont observées sous les boucliers.

Pou de San José : selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves pourrait débuter à partir des 11-14 mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'acariens prédateurs et de coccinelles du genre *Stethorus* est observée.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Auxiliaires**

Au niveau des foyers de pucerons, on observe des œufs, des larves et des adultes de syrphe, des pontes, des larves et des adultes de coccinelles, des œufs de chrysopes.



Coccinelle *Stethorus* sp.

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de syrphe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".